



Macon, vendredi 13 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04827

Pris en application :

Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
Arrêté préfectoral n° BSCD/2021/210 du 13 août 2021

Feux d'artifices

**Feu d'artifice du 15 août 2021
à Verdun-sur-le-Doubs**

Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)**- le 15/08/2021 de 22:00 à 23:30**

- o Doubs
entre les pk 0,700 et pk 0,900 - Toute la largeur de la voie

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 15/08/2021 de 21:00 à 23:30

- o Doubs
entre les pk 0,500 (Pont des Bordes) et pk 0,900 (Silos) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que le feu d'artifice prévu le 14 juillet 2021 se déroulera le 15 août 2021 à Verdun-sur-le-Doubs de 22 h 00 à 23 h 30 au niveau du pont de la RD 154.

Lors du tir du feu d'artifice, la navigation sera interrompue du PK 0,500 au PK 0,900 (du pont de la RD 154 aux silos).

Les usagers de la voie d'eau devront faire preuve d'une vigilance particulière à l'approche de la manifestation.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

16/08/2021

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY